

ARSB - Assemblée générale du 3 Novembre 2025

L'assemblée générale de l'ARSB a débuté le lundi 3 novembre, à 16h30, Salle Levant de la maison des associations à Beauvoir.

Ordre du jour :

Conseil d'Administration : Modification
Rapport moral et rapport d'activité de la Présidente
Rapport financier des Trésorières
Cotisations
Démographie des animateurs
Présentation de la saison 2025 – 2026 : animateurs, Activités
Questions à l'initiative des participants

Les adhérents ont été accueillis par Monique PEPIN présidente de l'ARSB.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

La Présidente ouvre la séance en remerciant les adhérents présents ou représentés (170) ainsi que Monsieur le Maire de Beauvoir.

La Présidente a une pensée pour Marcel RONDEAU, qui nous a quittés en août, très investi dans sa ville de Bouin, cette dernière n'a pas manqué de lui rendre un vibrant hommage. Il était très apprécié au sein de l'activité tir à l'arc.

La Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents de l'ARSB, et rappelle que l'association a pour objet d'organiser et développer la pratique d'activités physiques, sportives et de loisirs pour les personnes de plus de 50 ans.

Valoriser et promouvoir les bienfaits de ces activités sur la santé et favoriser le lien social et la convivialité lors de la pratique de nos activités.

Elle rappelle les moyens humains de notre association qui sont principalement des animateurs bénévoles. L'année passée nous avons 27 animateurs sportifs validés par la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive) et 13 encadrants pour les loisirs.

Nous avons un conseil d'administration.

Des commissions : voyages, communication, randonnées, statuts, règlement et manifestations.

Des référents concernant la formation, les assurances et le site internet.

Concernant le Conseil d'Administration, l'année passée un CA de 14 personnes a été élu. Dans le courant d'année nous avons eu une démission de Mme DESLANDES, de ce fait nous n'étions plus que 13 et nous avons coopté deux personnes, Maryline ROMAN

qui faisaient auparavant partie du CA et Catherine SEGUIN pour l'organisation des manifestations.

Vote pour les deux personnes cooptées.

Elles sont cooptées à l'unanimité.

Une personne s'est manifestée, la chorale n'étant pas représentée au CA, Mme Isabelle ROY, faisant partie de la chorale, se propose d'intégrer le CA.

Vote pour l'intégration de Mme Isabelle ROY au CA.

Elle est intégrée à l'unanimité au CA.

La présidente la remercie de nous avoir rejoint

Elle en profite pour sensibiliser les personnes présentes sur l'importance d'avoir un vivier de bénévoles pour faire fonctionner une association comme la nôtre et propose aux personnes intéressées de nous rejoindre, sans forcément intégrer le CA, mais pour participer aux commissions, il suffit qu'elles se manifestent soit auprès du bureau soit directement à la présidente.

▪ **Bilan de la saison 2024-2025**

LOISIRS	150
FFRS	330
TOTAL	480

L'ARSB a proposé 20 activités : 12 Activités sportives et 8 activités Loisirs, pour une même cotisation.

Nous avons fait quelques aménagements au sein des activités,

▪ **Aménagement des activités**

- Concours de belotte mensuels, ils sont très bien fréquentés (en général 36 équipes)
- Aménagement des séances de danse pour ne pas que les débutants et les chevronnés soient ensemble, création de créneaux supplémentaires
- Création de l'activité badminton

Pour cela nous avons besoin d'avoir à disposition des créneaux supplémentaires et des animateurs.

La présidente en profite pour remercier la municipalité qui met à notre disposition la salle Levant, le gymnase, la salle du tir à l'arc, l'abri du marin et le boudrome.

▪ Les manifestations

- Concours belote : ils ont eu lieu tous 2 les mois
- Deux soirées karaoké
- Organisation d'une sortie de Noël 10 décembre 2024 à Vigneux de Bretagne
- Deux expositions de peinture
- La galette le 20 janvier 2025
- Chorale : concert de Noël à l'Epine et à Saint Gervais, et un concert à Bois de Cené
- Un voyage à Tenerife en mai 2025.
- Une journée festive avec pique-nique le 22 mai 2025 avec un regret que peu de personnes se soient déplacées alors que le temps s'y prêtait .

▪ Activités en partenariat

- Participation au téléthon organisé par la municipalité : randonnée organisée par la section Randonnée et vente d'objets au sein d'Intermarché de Beauvoir par la section travaux manuels.
- Les animateurs randonnée ont été sollicités, ils ont accompagné et encadré toute la semaine un groupe de randonneurs FFRS de la Sarthe qui étaient hébergés à Barbâtre.
- Nous avons encadré aussi des randonnées le 27 avril au profit d'une association « CA T'ETONNE » qui cherche des fonds pour le cancer du sein.

Pour terminer le rapport d'activité, nous avons organisé une journée de cohésion pour les animateurs et le conseil d'administration, afin que les animateurs puissent se connaître entre eux.

Lors de cette journée nous avons découvert, le swing-golf, l'activ'mémoire et par manque de temps nous n'avons pas pu travailler sur les règles liées à l'encadrement.

Vote du rapport d'activité 2024/2025

Le rapport est adopté à l'unanimité.

▪ Bilan financier (Nicole et Jocelyne)

Le bilan a été présenté par la trésorière Jocelyne, Nicole étant absente pour cause de difficulté à se déplacer.

Les dépenses :	73.620,00 euros
Les recettes :	74.455,41 euros
Solde au 31/08/2025 :	3.695.06 euros
Livret bleu :	24.846.41 euros dont 717.68 euros d'intérêts

A noter qu'une subvention a été octroyée : 1600 € dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (Agence nationale du sport)

Il a été approuvé par les vérificateurs aux comptes : Pierre BLAINEAU et Isabelle ROY.

Vote du bilan financier

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes, Pierre BLAINEAU et Isabelle ROY, sont reconduits à l'unanimité.

La présidente revient sur les dépenses

Les postes importants :

Les festivités : un après-midi où nous offrons la galette des rois aux adhérents.

La convivialité : chaque section peut organiser un pot par an offert par l'association.

La formation : les frais de déplacements sont pris en charges

La chorale : c'est un poste important, c'est la seule activité où nous avons des salariés, la cheffe de cœur et le pianiste, du fait de ces charges importantes et depuis plusieurs années la chorale est en déficit. Les moyens d'améliorer la situation est d'organiser plus de concerts et d'augmenter la cotisation.

Cette année nous proposons une augmentation de la cotisation pour la chorale qui sera effective pour la saison 2026/2027 d'un montant de 17 euros supplémentaires, ce qui ramène la cotisation à 100 euros.

Vote de l'augmentation de la cotisation de la chorale

L'augmentation de la chorale est adoptée.

Pour mémoire, lors de l'assemblée générale de l'année dernière, le nouveau comité directeur de la FFRS a voté une augmentation de la cotisation de 2 euros par an pendant 4 ans, celle-ci a été effective à compter de la saison 2025/2026, de ce fait pour la saison 2026/2027, la cotisation sera de 66,21 euros, sauf augmentation des assurances et ainsi de suite pendant 3 ans.

▪ **La saison 2025-2026**

A ce jour l'ARSB compte 500 adhérents dont 330 activités sportives, au niveau de la Vendée notre club est positionné en 4ème position.

Quelques activités ont fonctionné pendant la période estivale selon le calendrier proposé par les animateurs et encadrants. La reprise s'est opérée après le forum des associations qui a eu lieu le 6 septembre, avec une forte affluence de notre stand.

Le fonctionnement des activités se fait sous la responsabilité des animateurs qui nous le rappelons sont bénévoles, et ce sont eux qui décident si les activités continuent pendant les vacances.

La parole est donnée à Alain PERROCHEAU référent assurance.

Pour rappel les référents pour les déclarations d'accidents sont, la Présidente, Alain PERROCHEAU et Sylvie PETIT GAS.

La couverture de l'assurance MAIF pour les activités loisirs est du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Il est rappelé que l'assurance GRAS SAVOYES - FFRS couvrent les adhérents du 1^{er} septembre au 31 août. Un délai d'un mois est possible mais au-delà du 30 septembre les adhérents ne sont plus couverts.

Il rappelle également que cette assurance couvre les adhérents pour toute activité reconnue par la FFRS, même si elle est pratiquée en dehors de l'ARSB. Il convient aussi de signaler tout accident survenu dans le cadre d'une activité « reconnue FFRS », afin que l'assurance puisse prendre en charge des soins ou services non pris en charge par la SS et les Mutuelles.

La présidente revient sur les 500 adhérents, nous avons 2/3 qui sont de Beauvoir et les autres venant de la couronne autour de Beauvoir.

Parmi nos adhérents nous avons 20 % de nouveaux adhérents, à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle remercia aussi les services de la mairie qui ont indiqué à ces personnes l'existence de l'ARSB.

Les animateurs :

L'ARBS dispose cette saison de 29 animateurs sportifs et 13 animateurs loisirs. Il y a des nouveaux animateurs, gym, swing-golf, tennis de table, et des futures animatrices badminton.

Le cursus de formation dure environ 12 à 24 mois.

Il est important d'entretenir le vivier des animateurs, la parole est donnée à Alain PERROCHEAU référent formation.

Il demande un recensement des personnes formées au premiers secours dans chaque activité loisir.

Il est important d'avoir un nombre suffisant d'animateur pour encadrer les activités sportives afin de pouvoir gérer au mieux leur présence.

La FFRS demande de faire une prévision de formations pour 2026/2027, il est donc important que si des personnes sont intéressées pour venir rejoindre le groupe des animateurs d'en informer au plus vite Alain PERROCHEAU ou la Présidente.

Il est demandé aux animateurs dans leur activité de recruter des nouveaux animateurs. Depuis début septembre 2025, l'ARSB participe à 30 % sur les frais de formation FFRS.

Les activités :

La présidente rappelle l'importance de consommer au maximum les activités proposées par notre association et ce afin d'augmenter les capacités cognitive et physique de chacun.

Nous avons quelques activités en tension, beaucoup de monde par rapport à la capacité de la salle, notamment pour la gym, la gym douce et l'activ- mémoire.

Pour le moment nous arrivons à gérer cette tension et espérons que ça continuera.

Les activités avec un nombre croissant de participants : tir à l'arc, tennis de table, dans en ligne, randonnée et anglais.

Beaucoup de personne se sont mises à la gym douce, grâce à la dextérité de Maryline et d'Armelle, les personnes ont ressenti une amélioration de leur forme physique.

Les activités avec un faible nombre de participants : vélo n'est pas reconduit, concernant le théâtre, si des personnes sont intéressées se présenter auprès de Pierre BLAINEAU.

A noter que cette année nous avons une recrudescence d'accidents et incidents lors des activités tennis de table et tennis rebond. Aussi il est nécessaire de faire des échauffements avant de pratiquer et attention à ne pas se refroidir lorsque vous êtes en attente de la reprise.

Les loisirs : il peut y avoir des malaises et des incidents, d'où la nécessité d'avoir une personne ayant effectué la formation PSC1.

A ce propos, la FFRS met à notre disposition un livret **TEST DE LA FORME**, une batterie de tests sont effectués en début et fin de saison pour évaluer ses capacités.

Lors de la prochaine réunion des animateurs nous allons proposer d'organiser des séances consacrées à faire ces tests.

Trousse de secours :

Chaque activité à sa trousse de secours à jour. Il est important que la trousse soit visible lors des activités, et s'il manque des accessoires après utilisation, prévenir Alain PERROCHEAU pour le réassort.

▪ La saison 2025-2026 le calendrier

- Concours belote : le 2^{ème} jeudi du mois
- Karaoké : 27 novembre et 2 avril
- Téléthon : 6 décembre, Participation sections Randonnée et Travaux manuels avec exposition dans le hall d'Intermarché
- Sortie de Noël : 4 décembre 2025, est annulée par manque de participants (10)
- La galette : le 8 janvier 2026 salle polyvalente
- Voyage en Croatie : programmé du 30 mai au 6 juin 2026
- La chorale :
Le 7 décembre 2025 à Saint Etienne de Mer Morte avec l'harmonie la Stéphanoise, vous pouvez aller les encourager.
Le 11 janvier 2026, à l'église de Beauvoir, concert de la nouvelle année
Le 7 juin pour les 25 ans de la chorale, salle polyvalente à Beauvoir avec la symphonie de St Philbert, nous allons prévoir une manifestation un peu plus conséquente
- Interclub 1^{er} avril : On propose aux autres clubs de Vendée de venir à Beauvoir , nous organisons des randonnées, la danse, un pique-nique en commun salle polyvalente, l'après midi nous organisons des jeux.
- Une journée de fin de saison sûrement salle polyvalente, date à définir.
- **Des nouveautés :**
 - Le Théâtre : le 14 décembre salle levant, spectacle de Noël
 - Après-midi jeux : 25 janvier organisé par l'équipe karaoké.

- Soirée Danses le 28 mars, organisée par l'équipe karaoké.

Les infos seront visibles sur le site de l'ARSB, nous recommandons vivement aux adhérents de se connecter le plus souvent possible, toutes les informations de la vie de notre association sont régulièrement mises à jour.

La saison 2024-2025 – les budgets :

Présentation du budget de chaque activité,

Les recettes : les principales recettes pour notre association sont les cotisations, nous avons fait deux années de suite une demande de subvention à la Fédération fédérale, nous avons eu la première année 1500 euros et la deuxième année 1600 euros, nous referons une demande cette année.

La parole est donnée à Mr le Maire, il nous remercie pour l'invitation et constate que nous sommes une association très dynamique par le nombre d'adhérents croissant.

Il nous remercie pour notre participation aux différentes activités qui sont organisées par la municipalité.

Il nous assure que tout sera mis en œuvre dans la mesure du possible pour que les créneaux soient conservés pour la pratique de nos activités.

La communication :

La présidente rappelle les sites sur lesquels les infos sont visibles :

- ARSB85 – les adhérents doivent s'inscrire et créer un mot de passe pour se connecter et avoir accès à toutes les informations utiles.
- FFRS, obligation de créer son compte.

La présidente rappelle que pour les personnes qui pensent ne pas avoir reçu leur licence, prière d'envoyer un message au secrétariat et elle les transmettra.

La licence peut aussi être mise sur votre téléphone.

La présidente rappelle qu'avec la licence 2025/2026, les adhérents ont droit à une ristourne de 10 % chez décathlon à Challans, la politique d'Intersport de Challans ne fait plus de réduction de 10%, nous avons droit à un carnet de réduction qui sera remis aux animateurs lors de la prochaine réunion des animateurs qui auront la charge de les remettre à leurs adhérents.

Martine Dutour, présidente du Coders, empêchée, a transmis ses excuses à la présidente.

La séance a été levée à 18h30

A l'issue de l'Assemblée Générale, un pot a été offert aux participants

Rédactrice : Marty ROYER